



The Clorox Company of Canada, Ltd.
150 Biscayne Crescent
Brampton (Ontario)
L6W 4V3

Fiche signalétique
sur la sécurité des produits

SECTION 1 – IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT : SERVIETTES NETTOYANTES DÉSINFECTANTES AU PEROXYDE D'HYDROGÈNE CLOROX® HEALTHCARE^{MC} – N° d'enr 02406225		NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT : s.o.
UTILISATION DU PRODUIT : Serviettes désinfectantes et nettoyantes pré humectées à l'usage des hôpitaux, des lieux de transformation des aliments et des établissements institutionnels.		
FABRICANT	FOURNISSEUR	
The Clorox Company of Canada, Ltd. 150 Biscayne Crescent Brampton (Ontario) L6W 4V3 N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : 1-800-446-1014	The Clorox Company of Canada, Ltd. 150 Biscayne Crescent Brampton (Ontario) L6W 4V3 N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : 1-800-446-1014	

SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédient dangereux	% (m/m)	Numéro C.A.S.	DL ₅₀ du produit (préciser l'espèce et la voie d'administration)	CL ₅₀ du produit (préciser l'espèce)
Peroxyde d'hydrogène	1 à 5	7722-84-1	0,8 g/kg (rat, voie orale) 2 g/kg (rat, voie cutanée)	2 g/m ³ (rat)
Alcool benzylique	1 à 5	100-51-6	1,2 g/kg (rat, voie orale) 2 g/kg (rat, voie cutanée)	8,8 g/m ³ (rat)

SECTION 3 – DONNÉES PHYSIQUES

État physique : Serviettes en matériau non tissé imbibées de liquide	Odeur et apparence : Liquide fluide, transparent, incolore, à l'odeur de cerise et d'amande, imbibé dans des serviettes blanches en matériau non tissé.		Seuil de perception olfactive : Non disponible	Densité : ≈ 1,0 pour le liquide
Pression de vapeur : Non disponible	Densité de vapeur : Non disponible	Taux d'évaporation : Non disponible	Point d'ébullition : Non disponible	Point de congélation : Non disponible
% de volatilité (par volume) : 90 à 95% pour le liquide	Solubilité dans l'eau : Appréciable pour le liquide	pH : 2 à 3 pour le liquide	Coefficient de répartition eau/huile : Non disponible	

SECTION 4 – DONNÉES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Inflammabilité : Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, dans quelles conditions ?		
Moyens d'extinction : Ininflammable		
Procédures spéciales : Aucune spécifiée.		
Point d'éclair et méthode : >93°C (vase clos)	Limite supérieure d'inflammabilité (% par volume) : Sans objet	Limite inférieure d'inflammabilité (% par volume) : Sans objet
Température d'auto-inflammation : Sans objet		Produits de combustion dangereux : Sans objet
Données d'explosion – Sensibilité aux chocs : s.o.		Données d'explosion – Sensibilité aux décharges d'électricité statique : s.o.

SECTION 5 – DONNÉES DE RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Oui : <input checked="" type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Si non, dans quelles conditions ?	
Incompatibilité avec d'autres substances : Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, lesquelles ?	Aucun connu.
Réactivité, le cas échéant, et dans quelles conditions ?	Aucune connue.
Produits de décomposition dangereux :	Aucun connu.

SECTION 6 – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption :			
Contact avec la peau : <u> X </u>	Absorption par la peau : ____	Contact avec les yeux : <u> X </u>	Inhalation de courte durée : ____.
Inhalation prolongée : ____		Ingestion : ____.	
Effets d'une exposition aiguë : Un contact direct avec les yeux peut provoquer de l'irritation. Après une exposition prolongée au produit, le peroxyde d'hydrogène qu'il contient peut provoquer une irritation ou une décoloration de la peau temporaires.			
Effets d'une exposition prolongée : Aucun effet connu.			
Limites d'exposition (VLE, ACGIH) : Peroxyde d'hydrogène – 1 ppm - TWA	Propriétés irritantes du produit : Irritante modéré aux yeux. Irritante légère à la peau.	Propriétés sensibilisantes du produit : Non sensibilisateur.	Cancérogénicité du produit : Non cancérogène.
Tératogénicité / Embryotoxicité : Non tératogène ni embryotoxique.	Toxicité pour la reproduction : Non toxique pour la reproduction.	Mutagénicité : Non mutagène.	Synergies : Aucune connue.

SECTION 7 – MESURES DE PRÉVENTION

Équipement de protection personnelle :		
Gants (préciser) : Porter des gants s'il y a risque de contact répété ou prolongé avec la peau.	Respirateur (préciser) : Dans des situations où les valeurs limites pourraient être dépassées, il est recommandé d'utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH.	Yeux (préciser) : Lunettes de protection
Chaussures (préciser) : Sans objet	Vêtements (préciser) : Sans objet	Autres (préciser) : Sans objet
Contrôles techniques (préciser, p. ex. ventilation, enceinte d'isolement) :	Assurer une ventilation générale pour réduire l'exposition aux brouillards ou aux vapeurs du produit.	
Procédures en cas de fuite et de déversement :	Mettre dans des contenants. Laver les résidus dans les égouts sanitaires. Communiquer avec l'établissement de traitement sanitaire à l'avance pour s'assurer qu'il possède la capacité de traiter les résidus du lavage.	
Élimination des déchets :	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux relatifs à l'environnement.	
Méthodes et équipements de manutention :	Se laver les mains au savon et à l'eau après l'emploi. Éviter la contamination des aliments. Dans les endroits qui servent à la préparation des aliments, laver les surfaces désinfectées à l'eau potable avant tout contact avec des aliments. Pas pour le nettoyage ou la désinfection de la peau. Ne pas utiliser comme une couche essuyer ou pour l'hygiène personnelle.	
Exigences en matière d'entreposage :	Aucune.	
Renseignements spéciaux sur l'expédition :	Aucune restriction d'après le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (TMD).	

SECTION 8 – PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux :	En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
Contact avec la peau :	En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
Ingestion :	En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement.
Inhalation :	En cas d'inhalation, conduire la victime à l'air frais. Si des problèmes de respiration se développent, appeler un médecin.

SECTION 9 – DATE DE PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparée par (groupe, service, etc.) :	Numéro de téléphone :	Date :	
Clorox Services Company	1-925-368-9046	23 juin 2013	V1

Ces renseignements sont donnés sans garantie, expresse ou implicite ; ils sont toutefois exacts à la connaissance de The Clorox Company of Canada, Ltd. Les données fournies sur cette fiche ne s'appliquent qu'au produit mentionné aux présentes. The Clorox Company of Canada, Ltd. se dégage de toute responsabilité légale quant à l'usage et la fiabilité des données contenues dans cette fiche signalétique.

Le nom Clorox et Clorox Healthcare sont des marques déposées de The Clorox Company.

n.d. = non disponible

s.o. = sans objet